Idée reçue n° 12 : « Les chômeurs en situation de handicap sont incasables !»

Résumé : Exclues du monde du travail, les personnes en situation de handicap éprouvent des difficultés pour accéder à l'emploi, y évoluer et s'y maintenir. Pourtant travailler en situation de handicap est possible, c'est le cas de plus de 800.000 personnes en France. Cependant elles n'ont jamais été aussi nombreuses à occuper un emploi et jamais autant à en rechercher un !

De nombreux freins à l'emploi persistent. Méconnaissance du handicap et de ses conséquences, idées préconçues sur les conditions de vie et qualités personnelles ou professionnelles, réelles ou supposées des personnes, environnements peu adaptés sont autant d'obstacles à franchir pour vivre et travailler ensemble. Ainsi, victimes d'idées reçues (performance, aménagement, coût, …) ou d'obstacles concrets (environnement, qualification), trop de personnes handicapées sont au chômage. Leur exclusion du monde du travail n'est pas acceptable. Dans une société où tout s'accélère, où la polyvalence s'accroit, il est nécessaire de garantir une place à ceux touchés par le handicap. L'entreprise n'est pas inadaptée par nature à l'emploi des personnes handicapées. Les changements qui révolutionnent le monde du travail comportent autant de risques de générer des situations de handicap ou de les accroitre qu'elles constituent des opportunités à saisir pour envisager autrement le travail, faire évoluer le management, repenser l'environnement pour éviter un gâchis économique et social.

Auteur : Association des Paralysés de France – APF